

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale ordinaire 2017 de**  
**l'Association de quartier Croisettes – Tuileries et environs (ACTE)**

---

Salle de quartier du Collège de Bois-Murat à Epalinges, 16.05.2017

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 31.10.2015
3. Rapport du Comité sur l'exercice écoulé
4. Présentation des comptes 2016
5. Rapport de l'Organe de contrôle
6. Adoption des rapports et des comptes, décharge au Comité et à l'Organe de contrôle
7. Election des membres du Comité
8. Election des membres de l'Organe de contrôle
9. Activités futures de l'association
10. Divers et propositions individuelles

---

**1. Accueil et bienvenue**

Stéphane Ballaman, Président de séance, ouvre l'assemblée à 20h08 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

Maria Gallo est nommée secrétaire de séance.

Stéphane Ballaman nomme les 24 membres qui se sont excusés. 22 membres sont présents, soit environ un tiers des membres de l'association; ils sont remerciés de leur participation à cette assemblée.

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 31.10.2015**

Le PV est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

**3. Rapport du Comité sur l'exercice écoulé**

Le message du Président est lu par Stéphane Ballaman. Il informe par ailleurs que le Comité s'est réuni à 10 reprises pour traiter les affaires courantes de l'association et que cette dernière compte 67 membres individuels et 2 membres collectifs au 31.12.2016.

Robert Fardel présente le vide-grenier qui a eu lieu le 3 septembre 2016. La prochaine édition est d'ores et déjà fixée au 2 septembre 2017.

Bernard Krattinger présente la fête de quartier qui a eu lieu le 29 octobre 2016. La prochaine édition est prévue en octobre 2017 (le 21 ou le 28.10.2017).

Maria Gallo parle de la piscine de Bois-Murat. M. Migy fait remarquer qu'il y a beaucoup de plages horaires occupées par l'aquagym. Il demande s'il est possible de négocier avec la monitrice pour que l'association en récupère. Le Comité en tiendra compte lors de sa prochaine demande à la Commune.

Maria Gallo présente également les démarches qui ont été entreprises concernant la sécurité devant l'accueil de jour parascolaire et le sentier des écoliers.

La discussion est ouverte sur ces différents rapports. M. Migy aborde un autre point concernant la sécurité des écoliers. Il s'agit du passage piétons qui se trouve en face de l'ancienne ferme. Des véhicules stationnent au-delà de la zone 15 minutes, au pied du passage piétons. Bernard Krattinger informe que la Commune a pris en compte cette préoccupation. Cette route sera aménagée en zone 30 et le trottoir sera avancé. Dans l'attente de cette mise en place, il est demandé qu'un bac à fleurs, par exemple, soit installé à la fin de la zone de parcage pour éviter des stationnements hors zone. Bernard Krattinger se charge de faire la demande à la Commune.

#### **4. Présentation des comptes 2016**

Bernard Krattinger présente le rapport financier. Il ressort un résultat positif de CHF 964.30. L'encaissement des cotisations se monte à CHF 1'030.00 et celui des dons à CHF 70.00. Les 55 membres qui ont honoré la cotisation 2016 sont remerciés.

#### **5. Rapport de l'Organe de contrôle**

Nathalie Mezenen lit le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2016. Stéphane Ballaman remercie Nathalie Mezenen ainsi que Vincent Morel pour leur travail.

#### **6. Adoption des rapports et des comptes, décharge au Comité et à l'Organe de contrôle**

Les rapports et les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne également décharge au Comité et à l'Organe de contrôle.

#### **7. Election des membres du Comité**

Eberhard Pertz informe qu'il quitte le Comité. Stéphane Ballaman demande s'il y a des candidatures. Maria Avanzino annonce qu'elle souhaiterait rejoindre le Comité. Elle est à la retraite et habite Epalinges depuis longtemps.

Stéphane Ballaman procède à l'élection des membres du Comité en une fois :

- **Maria Avvanzino**
- **Stéphane Ballaman**
- **Jean-Philippe Cavin**
- **Stanislav Fakan**
- **Robert Fardel**
- **Maria Gallo**
- **Horacio Herrera**
- **Bernard Krattinger**

Le Comité est élu à l'unanimité.

Le Comité remercie Mme Tanko Aicha Ladi (membre du Comité jusqu'en décembre 2015), M. Yves Delacrétaç (membre du Comité jusqu'en août 2016) et M. Eberhard Pertz, membre sortant du jour, de leur travail au sein du Comité.

#### **8. Election des membres de l'Organe de contrôle**

Les mêmes personnes se représentent, soit :

- **Nathalie Mezenen**
- **Vincent Morel**
- **Elise Fakan (remplaçante)**

Les membres de l'Organe de contrôle sont élus à l'unanimité.

#### **9. Activités futures de l'association**

La discussion est ouverte.

Fête de quartier : il est proposé de faire une buvette et d'ajouter des tables pour que les gens puissent s'asseoir pour manger la soupe par exemple.

Vide grenier : il est proposé de vendre des saucisses afin de remplir la caisse de l'association.

Fête des voisins : la Commune peut être sollicitée pour un appui si des personnes sont intéressées à organiser une fête des voisins.

Fenêtres de l'aveat : cette activité est déjà organisée par la Paroisse. De ce fait, l'association peut aider à la promouvoir sur le site Internet par exemple.

#### **10. Divers et propositions individuelles**

Le Comité a reçu trois demandes de la part de Mme Di Benedetto et de M. Campos. Elles concernent la création d'un chemin sécurisé et praticable pour les élèves du chemin des Moulins se rendant à pied à l'école de Bois-Murat, le renforcement de la sécurité aux Croisettes et du contrôle du stationnement devant la pharmacie.

Bernard Krattinger indique qu'il est prévu que la route menant du quartier des Moulins à l'école soit plus sécurisée (création d'un nouveau trottoir). La zone de rencontre (20 km/h) prévue au chemin des Croisettes devrait résoudre en partie les problèmes de sécurité liés au trafic routier. S'agissant du parage vers la pharmacie, il s'agit d'une zone privée où l'on ne peut intervenir.

M. Isoz transmet une remarque par rapport à l'arrivée des cars devant l'hôtel de l'Union qui perturbe passablement les piétons. Ces derniers doivent dès lors marcher sur la route. Bernard Krattinger indique que, lors de la mise en place de la zone de rencontre, les cars ne pourront plus déposer les gens à cet endroit.

La même personne demande également ce qu'il en est de la mise en place d'un ascenseur côté café de l'Union. Bernard Krattinger annonce qu'une séance aura lieu le 14.06.2017, à 19h00, à la salle de quartier de Bois-Murat pour présenter le Plan Directeur Localisé (PDL) en parallèle duquel sera proposé la réalisation de l'ascenseur souhaité. Ce PDL devra être ensuite validé par le Conseil communal. Une zone 30 km/h réalisée dans le canton de Berne sera présentée.

M. Delacrétaz indique que des enfants aimeraient faire du « football plaisir », soit sans les contraintes des entraînements et des matchs le week-end. Il a contacté le FC Epalinges qui est intéressé, mais qui mettrait en place cette activité à la Croix-Blanche. Le CAJE va proposer des activités après l'école et jusqu'à 18h00-18h30. M. Delacrétaz prendra donc contact avec le CAJE.

M. Hottinger demande s'il est possible de mettre en place une patinoire provisoire durant l'hiver. Bernard Krattinger indique que ce projet est en cours de réflexion à la Municipalité.

M. Delacrétaz demande si le Comité a prévu de se préoccuper des travaux qui auront lieu au collège de Bois-Murat. Le Comité en prend note et prendra contact avec le maître d'ouvrage en temps voulu.

La parole n'étant plus demandée, Stéphane Ballaman remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation, les invite à prendre part à l'apéritif afin de poursuivre les échanges et à admirer la fresque réalisée par le CAJE lors de la dernière fête de quartier. L'assemblée est levée à 21h16.

Le Président

La Secrétaire

Stéphane Ballaman

Maria Gallo